

Zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable

Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023

Atlas du potentiel solaire sur parking

**DOSSIER DE CONCERTATION PUBLIQUE
DU JJ/MM/2024 au JJ/MM/2024**

Commune de Guérande

Réalisation : Service Cimat / Energie / Mobilité & Service Données et Information géographique
CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Sources : IGN ORTHO 2020, DGFIP - Cadastre Label 2022

Le zonage proposé vise à favoriser les ombrières principalement dans l'ensemble des zones d'activités commerciales, artisanales et tertiaires, à l'exclusion des zones présentant des enjeux patrimoniaux.

Comme pour le solaire en toiture, il s'agit de zones sous contrainte patrimoniale, qui n'excluent pas le solaire mais nécessitent un dialogue préalable fort et des mesures d'intégration particulières. Du fait de ces contraintes, ces secteurs ne sont pas positionnés en zone d'accélération.

Légende :

-  Commune
-  Ombrière communale
-  Ombrières sur parking
-  Secteur patrimonial
-  Site protégé

Puissance : 10 998 kWc

Potentiel total : 10 779 MWh/an,
dont 1 154 MWh/an pour les ombrières en cours de déploiement

Part de la consommation annuelle communale d'électricité :
10.67 %

